Émile DURKHEIM (1899)

“ Une révision de l’idée socialiste ”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: http://pages.infinit.net/sociojmt

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.uquebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: http://bibliotheque.uqac.uquebec.ca/index.htm

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Émile Durkheim (1899)

“ Une révision de l’idée socialiste ”

Une édition électronique réalisée à partir d'un texte d’Émile Durkheim (1899), « Une révision de l’idée socialiste. » Texte extrait de la Revue philosophique, n° 48, 1899, pp. 433 à 439. Texte reproduit in Émile Durkheim, Textes. 3. Fonctions sociales et institutions (pp. 163 à 172). Paris: Les Éditions de Minuit, 1975, 570 pages. Collection: Le sens commun.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.
Pour les citations : Times 10 points.
Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition complétée jeudi, le 17 octobre 2002 à Chicoutimi, Québec.

“ Une révision de l’idée socialiste ”

par Émile Durkheim (1899)

Une édition électronique réalisée à partir d'un texte d’Émile Durkheim (1899), « Une révision de l’idée socialiste. » Texte extrait de la Revue philosophique, n° 48, 1899, pp. 433 à 439. Texte reproduit in Émile Durkheim, Textes. 3. Fonctions sociales et institutions (pp. 163 à 172). Paris: Les Éditions de Minuit, 1975, 570 pages. Collection: Le sens commun.

Un intéressant travail se fait depuis quelque temps dans le parti socialiste. Un peu partout, mais surtout en Allemagne, en Belgique et en Italie, on sent le besoin de renouveler et d'élargir les formules dont on était, depuis trop longtemps, resté prisonnier. La doctrine du matérialisme économique, la théorie marxiste de la valeur, la loi d'airain, l'importance primordiale attribuée au conflit des classes, tous ces postulats, qui servent encore à la propagande du parti, commencent à apparaître un peu démodés ; quiconque est au courant de l'état présent des sciences et de leur orientation peut difficilement s'en contenter. Il était donc naturel qu'on cherchât à dégager *l'idée socialiste* de ces

hypothèses contestables et vieillies, qui la compromettent, et qu'on travaillât à la mettre davantage en harmonie avec les récents progrès de la science. C'est à cette oeuvre de rajeunissement que M. Merlino, s'est proposé de collaborer dans le livre dont nous allons rendre compte [1].

La méthode qu'il emploie pour cela est certainement la plus sûre et la plus radicale. Le meilleur moyen de redresser la pensée socialiste n'est-il pas de l'atteindre en elle-même, à sa source, en quelque sorte, en faisant abstraction des systèmes particuliers qui prétendent l'exprimer, et de la repenser à nouveau ? Or, c'est un peu ce que voudrait faire notre auteur. Il y a, dit-il, deux sortes de socialisme : le *socialisme des socialistes* et le *socialisme des choses.* Le premier, c'est celui qu'on trouve dans les livres des théoriciens et dans les programmes du parti ; il tient généralement dans un certain nombre de formules, dont les contours sont relativement définis et qui sont plus ou moins logiquement systématisées. Le socialisme des choses c'est cette poussée, confuse et à demi inconsciente d'elle-même, qui travaille les sociétés actuelles et qui les entraîne à chercher une organisation nouvelle de leurs forces ; ce sont ces besoins, ces aspirations vers un autre régime moral, politique, économique, qui surgissent des conditions présentes de la vie collective. Le premier socialisme ne fait que traduire plus ou moins fidèlement le second ; c'en est un reflet, et un reflet toujours assez pâle. C'est donc ce socialisme objectif et fondamental qu'il est essentiel de connaître. Il faut arriver à le saisir en lui-même, et non à travers les formules qu'on en donne et qui, trop exiguës, le tronquent et le dénaturent. Une fois qu'on saura en quoi il consiste, il n'y aura plus qu'à chercher quels sont les moyens les plus propres à le réaliser, c'est-à-dire à actualiser définitivement ces tendances et ces besoins qui, d'ores et déjà, sont autre chose que de pures virtualités.

Or, d'après M. Merlino, ce socialisme objectif se ramène essentiellement aux deux tendances suivantes, qui sont, d'ailleurs, étroitement parentes et solidaires l'une de l'autre : 1° tendance vers un régime politique où l'individu serait plus libre, ne serait plus soumis à la lourde hiérarchie qui l'opprime actuellement et où le gouvernement de la société par elle-même deviendrait enfin une réalité ; 2° tendance vers un régime économique où les relations contractuelles seraient vraiment équitables : ce qui suppose une plus grande égalité dans les conditions sociales. En effet, tout rapport entre individus qui se trouvent dans des conditions sociales inégales est nécessairement injuste ; car il y a une coaction exercée par le plus favorisé des deux contractants sur l'autre, coaction qui fausse les conditions de l'échange. Le riche obtient du

[1] Merlino, Saverio, *Formes et essence du socialisme,* avec une préface de G. Sorel. Paris, *1898.*

pauvre plus que le pauvre ne peut obtenir du riche, parce qu'ils ne luttent pas avec des armes égales ; l'un reçoit plus qu'il ne donne. Or la justice rétributive n'est réalisée que dans la mesure où les services échangés sont équivalents. Elle exclut donc toute idée de monopole. « Il est juste que tous les hommes aient également accès aux biens de la nature » et, plus généralement, à toutes les sources de travail. Ainsi entendue, la question sociale apparaît comme une question juridique. Cet idéal de justice, que confesse aujourd'hui la conscience morale des peuples civilisés, il s'agit de le faire passer dans le droit positif, de le transformer en institutions.

Le but posé, quels seront les moyens ?

La méthode d'après laquelle M. Merlino traite ce problème pratique n'a rien de révolutionnaire. Elle est, au contraire, inspirée par un très vif sentiment de ce que sont les réalités historiques. La société, dit-il, n'est pas une pure abstraction, un rapport purement idéal ; c'est une chose concrète et vivante. Elle a un substrat matériel dans l'accumulation des matériaux réunis pour l'accomplissement de ses fonctions ; elle est faite d'un appareil d'organes « aussi indispensable à la vie d'un peuple civilisé que la maison et le vêtement le sont à la vie de l'homme contemporain ». Il ne saurait donc être question de raser l'organisme social dans un jour de révolution et d'en édifier un autre, à nouveaux frais, sur les ruines du premier. Ce qu'il faut, c'est développer et augmenter ce qui existe. Le nouveau croît sous le vieux ; les institutions n'ont pas besoin d'être refondues et remises au moule pour pouvoir servir à de nouveaux usages. Elles se transforment sous la pression des besoins. Le rôle du socialisme est de hâter et de diriger cette transformation, non de faire une œuvre destructive qui briserait les instruments mêmes de sa réalisation. Procéder autrement, c'est arrêter la marche du mouvement, sous prétexte de le précipiter. La vie sociale est un perpétuel devenir. Il importe donc beaucoup plus de déterminer ce qu'elle est en train de devenir, ce qu'elle doit et peut devenir dans un avenir prochain, que de chercher à deviner le terme final et idéal vers lequel elle tend. D'ailleurs, un idéal pur est irréalisable, précisément par ce qu'il ne tient pas compte des nécessités du réel. jamais l'équation ne pourra être parfaite entre les services rendus et leur rémunération. Il y a des oeuvres qui sont au-dessus de toute rétribution (actes de dévouement, découvertes scientifiques) ; puis, pour ce qui est des produits matériels, il est impossible de les répartir entre les facteurs de toutes sortes qui ont contribué à les réaliser, etc.

C'est ce que n'ont su comprendre ni le collectivisme ni le socialisme anarchique. Ils ont entrepris de réaliser les fins qu'ils poursuivent en faisant abstraction des conditions permanentes de la « connivence sociale ». C'est

ainsi que l'un a cru possible une société d'où toute concurrence serait éliminée, l'autre un accord durable de volontés qui ne seraient soumises à aucune discipline commune. Or, de quelque manière qu'on s'y prenne, la valeur respective des choses, c'est-à-dire la raison des échanges, aura toujours besoin d'être déterminée par l'équilibre spontané de l'offre et de la demande. Il n'y a pas de réglementation qui puisse être assez souple pour suivre les variations incessantes des goûts et des besoins et se plier à l'infinie diversité des circonstances particulières. D'un autre côté, si parfaite que soit la solidarité, jamais l'intérêt individuel ne pourra coïncider exactement avec l'intérêt social et le seul moyen de contenir les tiraillements qui résulteraient inévitablement de ces divergences est d'instituer une organisation stable qui fasse la loi aux intérêts particuliers au nom des nécessités collectives. Du reste, ces conceptions unilatérales, à les supposer réalisables, ne pourraient pas passer dans les faits sans se contredire, précisément parce qu'elles simplifient à l'excès les données du problème. Ainsi le but principal du collectivisme est d'émanciper l'individu et, par son excessive centralisation, il aboutirait à un véritable despotisme. Pour des raisons contraires, l'anarchisme mènerait au même résultat ; car s'il n'y avait pas d'organisation collective, supérieure aux arrangements interindividuels, rien n'empêcherait les inégalités naturelles des choses et des gens de produire leurs conséquences logiques ; les monopoles renaîtraient d'eux-mêmes. Voilà à quoi l'on expose quand on ne cherche pas dans le passé les germes de l'avenir. Mais, d'un autre côté, il ne faut pas non plus espérer satisfaire les nouvelles exigences de la conscience publique en laissant intacte la vieille organisation. S'il est chimérique de vouloir construire une société nouvelle sur une table rase, ce n'est pas avec les institutions anciennes, maintenues sans modification, qu'on pourra renouveler la vie sociale. C'est pourtant cette entreprise contradictoire qui a tenté le socialisme de la chaire, qu'on pourrait appeler aussi le socialisme conservateur, non moins impuissant que son antagoniste, le socialisme révolutionnaire, mais pour des raisons opposées.

Pour introduire dans nos sociétés plus de justice rétributive et distributive, pour rendre l'individu plus libre, il n'est pas nécessaire de bouleverser de fond en comble le système complet de la possession, de la production, et des échanges. Quoi qu'on fasse, on ne pourra jamais abolir la possession privée ; car il y a dans la possession quelque chose de personnel et l'individualité de la possession entraîne celle de la production. Aussi bien, il n'y a aucune raison pour que le régime de l'exploitation privée ne puisse pas être modifié de manière à rendre les échanges suffisamment équitables ; il suffit de l'organisme de manière à rendre les monopoles impossibles. M. Merlino estime qu'on arriverait à ce résultat par les moyens suivants.

1° Le sol, les grands moyens de production, de transport et de distribution seraient possédés par la collectivité.

2° La collectivité exploiterait elle-même les industries les plus susceptibles de monopoles importants, mais celles-là seulement. Pour les autres, l'initiative de la production et de l'échange serait laissée aux individus et aux associations privées. Ce serait la concurrence qui déciderait à quelles mains seraient remis les instruments de travail ; la collectivité les céderait à qui en offrirait les meilleures conditions. Par ce procédé, les plus capables se désigneraient d'eux-mêmes ; il n'y aurait qu'à établir des règles de détail pour assurer l'impartialité des concessions, etc. D'un autre côté, grâce à la redevance payée, la rente, c'est-à-dire le surplus de revenus qui tient à l'inégalité des conditions naturelles, profiterait, non aux individus, mais à la collectivité. Et ainsi serait tarie cette source d'inégalités.

3° Mais pour que l'égalité morale fût réelle, la société assurerait à tous ses membres les moyens de s'instruire et de travailler. De plus, par esprit de solidarité, elle leur fournirait gratuitement certaines jouissances et viendrait en aide aux incapables.

Sous un tel système, il y aurait donc une *gestion privée* des industries, puisque, une fois qu'ils auraient payé la rente à la collectivité, les individus et les associations auraient la pleine jouissance des Produits de leur travail, pourraient les échanger comme ils l'entendraient, etc. Mais cette gestion privée n'aurait rien de capitaliste puisque le capital ne pourrait pas être monopolisé. On objectera que la collectivité aurait néanmoins un ascendant bien redoutable pour l'individu et ses libertés. Mais l'auteur croit échapper à cet inconvénient par la manière dont il conçoit l'organisation politique d'une telle société.

Cette conception est théoriquement anarchique. Les individus ne doivent être soumis à aucune domination ni de la part d'un individu, ni de la part d'une classe, ni de la part d'un parti. « Pas de pouvoir gouvernemental. Le peuple ne peut pas régner sur le peuple ». Tout ce qu'il peut et doit faire, c'est administrer ses propres affaires, et par conséquent, tout le système gouvernemental doit céder la place à une administration des affaires publiques. Ou plutôt, comme les intérêts sociaux sont d'espèces très diverses, comme nul n'a la compétence nécessaire pour les administrer tous à la fois, il faut une pluralité de corps administratifs autonomes, préposés aux différentes sphères de l'activité sociale. Si nous comprenons bien la pensée de l'auteur, il y en aurait autant que de groupes de travailleurs, que de grandes fonctions collectives ; pourtant, d'après certains passages il semblerait que la base de cette orga-

nisation administrative serait territoriale. Peut-être conçoit-on que les deux sortes de groupements fonctionneraient à la fois. Ces différentes administrations seraient formées sur le modèle des associations coopératives de production ; les membres en seraient choisis parmi les concurrents qui montreraient le plus de capacité, et ils choisiraient entre eux leurs directeurs techniques et leurs administrateurs. Des précautions seraient prises pour rendre leur responsabilité effective ; car une des plaies du régime actuel, c'est l'irresponsabilité des fonctionnaires, surtout des fonctionnaires électifs. Il est urgent de faire pénétrer l'idée de justice dans le domaine de la vie publique.

Ces administrations autonomes seraient reliées par des organes de relation, permanents ou temporaires (congrès, conférences, commissions fédérales), qui auraient pour tache d'administrer les intérêts communs à une pluralité de groupes ou à l'ensemble de tous les groupes. Mais ces commissions, elles aussi, ne seraient qu'administratives. Il n'y aurait, en aucun cas, de corps législatif général ; car un organe permanent de ce genre aurait tôt fait de se subordonner les individus. La législation technique serait délibérée par chaque groupement intéressé et les questions d'ordre général seraient résolues ou par la collectivité elle-même, Si elle n'est pas trop nombreuse, ou par des conventions provisoires nommées *ad hoc* dans chaque cas particulier. En somme, la société serait une vaste constellation de groupes autonomes, légiférant chacun pour soi-même, et ne donnant naissance à des assemblées communes que quand c'est nécessaire et pour les objets déterminés qui se trouvent nécessiter ces réunions.

S'il est permis de trouver que la documentation de ce livre est un peu légère, que l'argumentation en est surtout dialectique, que les autorités citées et discutées sont quelquefois bien peu scientifiques (voir notamment l'importance attribuée à la théorie de Tolstoï sur le gouvernement), on ne saurait trop applaudir à l'effort fait par l'auteur pour débarrasser le socialisme de toute sorte de doctrines qui ne sont plus pour lui que des *impedimenta*. Ce serait notamment un progrès considérable, et dont tout le monde profiterait, si le socialisme renonçait enfin a confondre la question sociale avec la question ouvrière. La première comprend la seconde, mais la déborde. Le malaise dont nous souffrons n'est pas localisé dans une classe déterminée ; il est général dans toute l'étendue de la société. Il atteint les patrons aussi bien que les ouvriers, quoiqu'il se manifeste sous des espèces différentes chez les uns et chez les autres : sous forme d'agitation inquiète et douloureuse chez le capitaliste, sous forme de mécontentement et d'irritation chez le prolétaire. Le problème dépasse donc infiniment les intérêts matériels des classes en présence ; il ne s'agit pas simplement de diminuer la part des uns pour augmenter celle des autres, mais de refaire la constitution morale de la société. Cette

manière de poser la question, en même temps qu'elle est plus adéquate aux faits, aurait cet avantage de faire perdre au socialisme ce caractère agressif et haineux qu'on lui a souvent et justement reproché. Car alors il s'adresserait, non a ces sentiments de colère que la classe la moins favorisée nourrit contre l'autre, mais à des sentiments de pitié pour cette société qui souffre dans toutes ses classes et dans tous ses organes.

D'un autre côté, on ne peut nier que le but principal assigné à la réforme ne soit réellement un de ceux qui doivent être poursuivis. On peut douter, il est vrai, que le problème du contrat ait l'espèce de prépondérance qu'on lui attribue. Mais il est certain que c'est un de ceux qui se posent de la manière la plus urgente et il est évident que l'état actuel de notre droit contractuel ne donne plus satisfaction aux exigences de notre conscience morale. Un contrat ne nous apparaît plus comme équitable par cela seul qu'il est consenti ; encore faut-il que l'un des contractants ne jouisse pas sur l'autre d'une supériorité telle qu'il puisse lui faire la loi et lui imposer ses volontés.

Mais ce qui nous semble devoir appeler les réserves les plus expresses, c'est le programme des moyens proposés par l'auteur pour réaliser ce qu'il appelle *l'essence du socialisme*. Sans doute, ici encore, on doit louer sa juste défiance à l'égard des solutions unilatérales. Il est très certain que les sociétés à venir, quelles qu'elles soient, ne reposeront pas sur un principe unique : les formes sociales anciennes survivent toujours sous les formes nouvelles, et non sans raison. Car les premières n'ont pu se constituer que parce qu'elles répondaient à certains besoins et ces besoins n'ont pu, tout à coup, disparaître. Les besoins nouveaux peuvent les rejeter au second plan, non les éliminer radicalement. Par conséquent, de quelque manière que s'organise la société future, elle comprendra concurremment les modes de gestion économique les plus divers. Il y aura de la place pour tous. Mais le caractère anarchique des théories politiques qu'expose M. Merlino nous paraît constituer une véritable hérésie sociologique. Plus les sociétés se développent, plus l'État se développe ; ses fonctions deviennent plus nombreuses, pénètrent davantage toutes les autres fonctions sociales qu'il concentre et unifie par cela même. Les progrès de la centralisation sont parallèles aux progrès de la civilisation. Que l'on compare l'État d'aujourd'hui, dans une grande nation comme la France, l'Allemagne, l'Italie, avec ce qu'il était au XVIe siècle, ce qu'il était alors avec ce qu'il était au moyen âge, on verra que d'une manière absolument continue le mouvement se fait dans le même sens. De même, est-ce que l'État, dans les cités grecques et italiennes même considérées au plus haut point de leur développement, n'était pas rudimentaire à côté de ce qu'il est devenu chez les peuples européens ? On peut dire qu'il n'y a pas de loi historique mieux établie. Dès lors, comment supposer que dans les sociétés de demain un brus-

que recul se produise qui nous ramène en arrière ? Une telle hypothèse n'est-elle pas contraire à toutes les vraisemblances ?

Les raisons pour lesquelles cette régression impossible paraît souhaitable à l'auteur ne sont pas, d'ailleurs, mieux justifiées. On considère l'État comme l'antagoniste de l'individu et il semble que le premier ne puisse se développer qu'au détriment du second. Rien de plus controuvé que ce prétendu antagonisme dont M. Merlino a eu bien tort d'emprunter l'idée à l'économie orthodoxe. La vérité, c'est que l'État a été bien plutôt le libérateur de l'individu. C'est l'État qui, à mesure qu'il a pris de la force, a affranchi l'individu des groupes particuliers et locaux qui tendaient à l'absorber, famille, cité, corporation, etc. L'individualisme a marché dans l'histoire du même pas que l'étatisme. Non pas que l'État ne puisse devenir despotique et oppresseur. Comme toutes les forces de la nature, s'il n'est limité par aucune puissance collective qui le contienne, il se développera sans mesure et deviendra à son tour une menace pour les libertés individuelles. D'où il suit que la force sociale qui est en lui doit être neutralisée par d'autres forces sociales qui lui fassent contrepoids. Si les groupes secondaires sont facilement tyranniques quand leur action n'est pas modérée par celle de l'État, inversement celle de l'État, pour rester normale, a besoin d'être modérée à son tour. Le moyen d'arriver à ce résultat, c'est qu'il y ait dans la société, en dehors de l'État, quoique soumis à son influence, des groupes plus restreints (territoriaux ou professionnels, il n'importe pour l'instant) mais fortement constitués et doués d'une individualité et d'une autonomie suffisante pour pouvoir s'opposer aux empiétements du pouvoir central. Ce qui libère l'individu, ce n'est pas la suppression de tout centre régulateur, c'est leur multiplication, pourvu que ces centres multiples soit coordonnés et subordonnés les uns aux autres.

On conçoit que cette erreur fondamentale affecte gravement tout le système proposé par M. Merlino, puisqu'elle revient, en définitive, à méconnaître la nature véritable et le rôle de la discipline sociale, c'est-à-dire de ce qui constitue le nœud vital de la vie collective. Aussi la société dont il nous trace le plan a-t-elle quelque chose d'essentiellement fantomatique et flou. Le socialisme, pour se renouveler et progresser, ne doit pas seulement se soustraire à l'obsession exclusive de la question ouvrière et embrasser le malaise actuel dans toute son étendue ; il doit aussi s'affranchir de la tendance anarchiste qui a altéré les conceptions de ses plus grands penseurs. Il doit arriver à comprendre qu'une justice plus parfaite et plus complexe ne pourra régner dans la société, si cette justice n'a un organe et qui se développe en conséquence. Bien loin que le rôle moral de l'État soit près de se clore, nous croyons qu'il ne fera que grandir de plus en plus. Non pas que nous entendions justifier par là ce que M. Merlino appelle le socialisme conservateur. Car il est bien évident

que l'État ne pourra être à la hauteur des tâches qui l'attendent qu'à condition de se transformer profondément. Mais encore faut-il qu'il soit.

Fin de l’article